



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 8 SEPTEMBRE 2014

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce huitième jour de septembre, de l'an deux mille quatorze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Mariette	Savard	Conseillère (1)
	Marcel	Masse	Conseiller (2)
	Bertrand	Francoeur	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Marcel	Bourassa	Conseiller (5)
	Marie-Hélène	Massy-Émond	Conseillère (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19 h 30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

Monsieur Marcel Bourassa arrive il est 19 h 35.

14-09-115 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolu, que l'ordre du jour soit adopté en ajoutant les points 5.1 *Point d'eau*, 5.2 *Horticulture* et tout en laissant l'item *affaires nouvelles* ouvert.

ADOPTÉE

14-09-116 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 AOÛT 2014**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 août 2014 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

14-09-117 **PROJET FQIS – REPAS À L'ÉCOLE THÉTREAU**

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'informer la MRC d'Abitibi que la Municipalité de La Motte appuie le projet de repas à l'école Thétreault, présenté par la Table de concertation de La Motte au FQIS.

ADOPTÉE



14-09-118

PACTE RURAL – PROJET COURS D'ÉCOLE

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Bertrand Francoeur et unanimement résolu, d'informer la MRC d'Abitibi que la Municipalité appuie le projet cours d'école, présenté par la Table de concertation de La Motte au Pacte rural.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux interventions du public.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

14-09-119

ADHÉSION – RADIO BORÉALE

IL EST PROPOSÉ, par madame Marie-Hélène Massy-Émond, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, d'autoriser le renouvellement à Radio Boréale Abitibi au coût de vingt-cinq dollars (25 \$).

ADOPTÉE

14-09-120

MRAR – CAMPAGNE DE FINANCEMENT

IL EST PROPOSÉ, par madame Jocelyne Wheelhouse, appuyé par madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolu, de participer à la campagne de financement du Mouvement de la relève d'Amos-Région pour une somme de cinquante dollars (50 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS**COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :**

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement pour le mois d'août 2014.

AFFAIRES NOUVELLES**POINT D'EAU**

Monsieur Bertrand Francoeur, informe les membres du conseil concernant l'événement du point d'eau situé sur le chemin du lac La Motte.

HORTICULTURE

Madame Jocelyne Wheelhouse demande que la façon de faire l'arrosage des plates-bandes et du désherbage soit revue pour 2015.

FINANCES ET ADMINISTRATION**DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS**

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'août 2014.



14-09-121

APPROBATION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ par monsieur Bertrand Francoeur, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, que les comptes du mois d'août 2014 soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de trente et un mille soixante-quatorze dollars et seize sous. (31 074,16 \$)

ADMQ	639.26 \$
Atelier KGM inc.	18.91 \$
Bourassa, Marcel	138.21 \$
Boutique du bureau Gyva	213.11 \$
Centre Communautaire de La Motte	110.00 \$
Coop Val-Nord	208.93 \$
Deschamps, Jeanne-d'Arc	100.00 \$
Envirobi	1 415.24 \$
Épicerie chez Flo	798.57 \$
Équipement Solan	223.84 \$
Francoeur Bertrand	138.21 \$
Hydro-Québec	304.84 \$
Legault Métal	-7.94 \$
Location Amos	4.30 \$
Martineau, René	561.67 \$
Masse, Marcel	138.21 \$
Massy-Émond, Marie-Hélène	138.21 \$
Master Card	62.00 \$
Matériaux 3+2	202.80 \$
Municipalité de Rivière-Héva	31.00 \$
Office municipal d'Habitation	912.25 \$
Pneu GBM	37.94 \$
Point de Rosée Horticulture	150.00 \$
Postes Canada	50.59 \$
Rôle de paie	16 010.75 \$
Sanimos	1 155.50 \$
Savard, Mariette	138.21 \$
Sonic	3 407.26 \$
SPI Sécurité	222.80 \$
Strongco	47.50 \$
Télébec	431.55 \$
Télédistribution Amos	114.92 \$
Traction Amos	467.93 \$
Ville d'Amos	2 331.03 \$
Wheelhouse, Jocelyne	156.56 \$

Total : 31 074,16 \$

ADOPTÉE

14-09-122

PERFECTIONNEMENT – RÈGLEMENT D'EMPRUNT

IL EST PROPOSÉ, par madame Marie-Hélène Massy-Émond, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'autorise l'inscription de la directrice générale à l'activité de perfectionnement sur « La gestion des procédures d'un règlement d'emprunt : de l'idée à la taxation, que faire et comment le faire? » qui se tiendra à Amos le 25 septembre prochaine au coût de deux cent soixante et dix-huit dollars (278 \$).

ADOPTÉE



14-09-123 **VENTE ANCIEN CHEMIN FERMÉ – LOT RÉNOVÉ 4 874 031**

ATTENDU QUE monsieur Michel Turcotte a fait la demande d'acquisition en 2001 de l'ancien chemin fermé;

ATTENDU QUE ce terrain est l'ancien chemin provincial;

ATTENDU QUE la moitié du terrain a été offert à monsieur Robitaille;

ATTENDU QUE monsieur Robitaille nous a informés verbalement qu'elle n'était pas intéressée de faire l'acquisition de la moitié du terrain;

POUR CES MOTIFS :

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par monsieur Marcel Bourassa et unanimement résolu, de vendre à madame Monique St-Pierre le lot rénové 4 874 031 pour une somme de deux mille deux cents (2 200 \$) dollars et d'autoriser monsieur René Martineau, Maire ainsi que madame Rachel Cossette directrice générale et secrétaire-trésorière à signer les documents nécessaires à la transaction.

ADOPTÉE

14-09-124 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

IL EST PROPOSÉ, par madame Marie-Hélène Massy-Émond, appuyé par madame Mariette Savard et unanimement résolu, de nommer madame Jocelyne Wheelhouse à titre de représentant de la communauté de La Motte au Conseil d'établissement des écoles de Saint-Mathieu et de La Motte.

ADOPTÉE

14-09-125 **SUPPORT FINANCIER AU MONT-VIDÉO**

IL EST PROPOSÉ, par monsieur Marcel Masse, appuyé par madame Jocelyne Wheelhouse et unanimement résolu, d'informer la MRC d'Abitibi que la municipalité de La Motte est favorable à faire une entente de partenariat entre la MRC d'Abitibi, la MRC Vallée de l'Or, la Municipalité de Barraute et le Mont-Vidéo à l'égard de la proposition de soutien financier selon les orientations prises par la MRC d'Abitibi.

ADOPTÉE

14-09-126 **GESTION INTÉGRÉE DES PERMIS**

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par monsieur Marcel Masse et unanimement résolu, d'accepter l'offre de service de PG Solutions ayant pour numéro 1MLAM76-140810-CV1 concernant la gestion intégrée des permis et des fosses septiques pour un montant avant formation de deux mille six cent quatre-vingt-quinze dollars (2 695 \$). Que l'intégration et la facturation soient faites au début de l'année 2015. Et que la formation soit facturée selon l'utilisation.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.



CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

14-09-127

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marcel Bourassa, appuyé par madame Marie-Hélène Massy-Émond et unanimement résolu, que LA SÉANCE SOIT LEVÉE.

Il est 21 h 20.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

« Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

14-09-119
14-09-122

14-09-120

14-09-121

Signé ce neuvième jour de septembre
de l'an deux mille quatorze